Zeitschrift: Wasser Energie Luft = Eau énergie air = Acqua energia aria

Herausgeber: Schweizerischer Wasserwirtschaftsverband

Band: 97 (2005)

Heft: 11-12

Artikel: Rectificatif: difuse, introduction

Autor: Arborino, Tony

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-941781

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rectificatif: Difuse, Introduction

Tony Arborino

Rectificatif:

Dans le numéro 9/10-2005 p. 268, un texte d'introduction au projet Difuse de M. Tony Arborino a malencontreusement été remplacé par un texte de M. Dominique Bérod concernant le projet Minerve. Le texte de M. Arborino est donc publié dans ce numéro. Le texte de M. Bérod se rapportant au projet Minerve est à publié une nouvelle fois afin d'assurer la cohérence du sujet.

Le risque résiduel...on en parle beaucoup, on le cite souvent. On doit le gérer, nous le savons tous. Mais comment? Cette question se pose pour tout aménagement de cours d'eau et donc en particulier pour la troisième correction du Rhône. Et l'enjeu est de taille: 160 km de cours d'eau, près de 10 milliards de dégâts potentiels. Il est évident que nous devons protéger la plaine contre la crue de dimensionnement et assurer un minimum de dégâts en cas de crue supérieure. C'est souvent la définition de la gestion du risque résiduel. Mais c'est plus que cela et, en guise de boutade, on pourrait dire que «le risque résiduel, c'est ce qu'on oublie...quand on a pensé à tout!».

Alors, comment s'en prémunir? Dans la troisième correction du Rhône, cette question se pose pour l'état actuel, pour la phase de travaux (qui durera plus de 20 ans) et une fois le projet réalisé.

Dans l'état actuel, quatre actions sont mises en place et adaptées aux nouvelles connaissances.

- La gestion préventive des crues, qui fait l'objet du projet Minerve sera présenté plus loin. Elle permettra, par la prévision hydrométéorologique, une meilleure connaissance des crues et une meilleure gestion par l'amélioration de l'effet de rétention des retenues hydroélectriques.
- L'optimisation de l'entretien des berges, qui fait l'objet d'une directive cantonale édictée en 2003 à l'attention des communes, responsables de l'entretien. Ce document définit les principes et met en évidence les gains hydrauliques suivant le type d'entretien mis en place.
- L'établissement d'un plan d'intervention d'urgence, basé sur la connaissance des points faibles et scénarios possibles en cas de crue.
- La gestion territoriale, par l'élaboration d'un «plan sectoriel» Rhône définis-

sant les zones de danger et la réglementation territoriale associée.

La réalisation de la 3 eme correction apportera le dernier élément décisif à la réduction des risques en cas de crue extrême. Elle intégrera la gestion des crues supérieures à la capacité hydraulique du Rhône dans des corridors d'évacuation des eaux où la vulnérabilité est limitée. Ces corridors pourront également retenir temporairement une partie des eaux et écrêter les crues vers l'aval. Les points de contrôle en cas de surcharge du système constitueront donc la clé de voûte du système de protection. Les digues submersibles ou fusibles constituent certainement les ouvrages les plus appropriés.

Mais leur fonctionnement est encore mal connu comme l'a confirmé la recherche bibliographique menée dans ce projet de recherche. C'est pourquoi, l'Etat du Valais et l'Office Fédéral des Eaux et de la Géologie ont initié et soutenu ce projet de recherche Difuse. Les réponses apportées dans ce domaine spécifique par la mise en réseau des compétences de l'EPFL avec les Ecoles d'Ingénieurs des Cantons de Fribourg, Vaud et Genève sont un pas important vers la réalisation sur le terrain de la conception de gestion du risque résiduel.

Profitieren Sie von unserem neuen Angebot!

Auf CD erhalten Sie zum Preis von CHF 150.-, eine hochaufgelöste PDF-Datei, mit ihrem in «Wasser Energie Luft – Eau énergie air» veröffentlichten Artikel.

Mit dieser Datei können Sie entweder, genau die benötigte Anzahl Exemplare selber auf Ihrem Farblaserdrucker printen, oder aber in der Druckerei Ihrer Wahl einen hochwertigen Nachdruck produzieren.

Wir freuen uns wenn Sie von unserem Angebot Gebrauch machen!

Infos: Manuel Minder · Schweizerischer Wasserwirtschaftsverband (SWV)
Rütistrasse 3a · 5401 Baden · Telefon 056 222 50 69 · Fax 056 221 10 83 · E-Mail: m.minder@swv.ch

Adobe PDF

(Portable Document Format) ist ein von Adobe Systems entwickeltes offenes Dateiformat, das von Standardisierungsgremien weltweit für den sicheren und zuverlässigen Austausch von elektronischen Dokumenten verwendet wird